



# LETTRE INFO

## DU CONSEIL MUNICIPAL

### MAI 2020 - Déconfinement

#### ➤ Distribution gratuite de masques de protection antibactériens

D'ores et déjà les enfants de 6 à 13 ans ont reçu 3 masques chacun et les seniors de plus de 60 ans en ont reçus 2 chacun. Ces masques en tissus ont été réalisés par des bénévoles qu'on peut une fois de plus remercier.

**Les masques commandés à la Région** seront distribués à toute la population du village gratuitement à raison de 2 masques par habitant dès **ce weekend**.

Un stock de masques sera disponible en Mairie et une dernière distribution sera effectuée lorsque tous les masques commandés auront été livrés (vers **le 2 juin**).

#### ➤ Réouverture de la Mairie

Le secrétariat de Mairie sera à nouveau accessible au public aux heures habituelles (le mardi et mercredi de 14 h à 16 h 30 et le samedi de 10 h à 11 h 30) à compter du **mardi 26 mai**. Des panneaux plexiglass de protection ont été installés à l'accueil. Chaque visiteur devra néanmoins respecter les gestes barrières en portant un masque, en se lavant les mains en entrant et en respectant la distance de 1 m si d'autres personnes sont là.

#### ➤ Election du Maire et des adjoints

Le prochain Conseil municipal aura lieu le **jeudi 28 mai à 20 h**. L'ordre du jour sera l'élection du Maire et des adjoints pour le mandat 2020 - 2026. **Cette réunion se tiendra à huis clos** pour tenir compte des mesures sanitaires. Néanmoins, la retransmission en ligne n'étant pas possible et pour garantir le caractère public de la première réunion du conseil municipal, les 2 adjoints sortants sont invités à siéger, tout en respectant les règles de distanciation physique. Ces mesures font références à l'ordonnance n° 2020-562 du 13 mai 2020 et au décret n° 2020-571 du 14 mai 2020.

#### ➤ Réouverture de la Médiathèque de la CFD

Nous vous informons de la mise en place d'un service de prêts à emporter à la médiathèque Frasne-Drugeon dès le **mardi 19 mai**.

Faites votre choix sur le catalogue en ligne : [www.frasnedrugeon-cfd.fr/les-equipements-et-services-a-la-population/mediatheque-intercommunale/catalogue-en-ligne-de-la-mediatheque](http://www.frasnedrugeon-cfd.fr/les-equipements-et-services-a-la-population/mediatheque-intercommunale/catalogue-en-ligne-de-la-mediatheque). Si vous n'arrivez pas à vous connecter, envoyez un mail à [mediatheque@frasedrugeon-cfd.fr](mailto:mediatheque@frasedrugeon-cfd.fr) ou téléphonez au **03.81.38.32.93** ou au **03.81.49.44.93** les mardis, mercredis et vendredis de 10 h à 12 h 30.

Le service **Drive** vous accueille **le mardi de 16 h à 18 h, le mercredi de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h, le vendredi de 16 h à 18 h et le samedi de 10 h à 12 h**. Ce service sera aménagé à l'entrée de la Médiathèque (dans le point Informations Tourisme), l'accès est limité à une personne à la fois. Le port du masque est fortement conseillé. Seules les personnes ayant réservé pourront accéder aux locaux. Vous pourrez également déposer vos retours au moment du retrait de vos réservations sur une table réservée à cet effet.

La **bibliothèque de Bulle** n'ouvrira que lorsque les conditions sanitaires seront assurées. Une commande de matériel de protection des bénévoles et des lecteurs est en attente de livraison. L'information sera donnée en temps utile.

#### ➤ Vente de composteurs par PREVAL

Les ventes de composteurs organisées par Préval reprennent avec une nouvelle organisation pour accueillir les usagers dans des conditions sanitaires optimales, dans le respect des gestes barrières contre la Covid-19. La pré-commande est obligatoire en ligne sur <https://preval.fr/> ou par bon de commande papier.

Différentes dates et lieux sont proposés pour le retrait du composteur.

Nouveau : les usagers devront désormais choisir un créneau horaire pour venir récupérer leur composteur. 6 personnes maximum sont accueillies par demi-heure.

### ➤ Vente de terre par la CFD

A titre d'information, nous vous rappelons que la CFD, 3 Rue de la Gare, 25560 Frasné vend de la terre végétale en surplus sur la ZAE intercommunale de Bulle. Toutefois, les règles sont les suivantes :

La CFD ne vend la terre qu'à des entreprises du BTP (à **3€/m<sup>3</sup>**). Ces entreprises doivent en informer au préalable **Laetitia Martin Fournier aux coordonnées ci-dessous**, en précisant la date de prélèvement et les volumes souhaités. La CFD émet ensuite une facturation correspondante.

Les particuliers comme les agriculteurs doivent donc s'adresser directement à une entreprise de BTP, qui lui facturera alors le coût de la terre et la prestation souhaitée (transport, étalement, nivellement ...). Aucune commande ne sera prise par la CFD.

A titre d'exemple, les entreprises suivantes peuvent réaliser ces prestations : *TP Plaisse, BTP Loiget Lonchamp, Transport Chagrot, SA Roger Martin, SEJ, Malpesa ...*

Compte-tenu du contexte sanitaire, et actuellement en télétravail, **Laëtitia Martin Fournier** est joignable uniquement par mail à [l.martinfournier@frasnédrugeon-cfd.fr](mailto:l.martinfournier@frasnédrugeon-cfd.fr).

### ➤ Réouverture des autres lieux publics communaux

Pour l'instant, les lieux publics de la Commune (salle Foblant, salle des associations, salle des Jeunes, vestiaires et club House du stade Raymond Pourny, chalet des associations) restent fermés jusqu'à nouvel ordre. Une commande de matériel sanitaire est en cours de livraison et servira à les équiper. La réouverture sera conditionnée aux annonces de la Préfecture, en tout état de cause pas avant le mois de juin.

### ➤ Réouverture des déchèteries du SMECOM

En application des nouvelles consignes émanant des autorités sanitaires et des pouvoirs publics, les déchèteries du SMECOM ouvrent à nouveau leurs portes aux particuliers à partir de **lundi 4 mai 2020**. Pour éviter d'attendre, il est obligatoire de prendre rendez-vous avant de se rendre à la déchèterie. Cette organisation se poursuit après le 11 mai et à minima jusqu'à fin juin 2020.

Il est demandé de venir à la déchèterie uniquement si on ne peut pas stocker ses déchets. Pour assurer votre sécurité et celle de nos agents, en venant à la déchèterie vous vous engagez à :

- Trier vos déchets par catégorie (bois, gravats...), en rangeant votre coffre / remorque selon l'ordre des bennes en déchèterie ;
- Prévoir 1 seule personne par véhicule. Les agents ne pourront pas vous aider à décharger. Port du masque obligatoire.
- Se munir de la carte d'accès à la déchèterie et du mail de confirmation du rendez-vous.

Toutes les infos sur <http://www.smcom.fr/>

### ➤ Courrier de la Direction départementale des Finances publiques

Jusqu'à nouvel ordre, les accueils des centres des Finances publiques sont fermés. Mais vous pouvez être renseigné. Pour cela vous devez :

- Consulter le site, régulièrement mis à jour ;
- Utiliser la messagerie sécurisée dans votre espace particulier ;
- Téléphoner à votre service des impôts des particuliers de :
  - Besançon au **03 81 65 40 42**,
  - Montbéliard au **03 81 32 62 00**,
  - Morteau au **03 81 67 30 13**,
  - Pontarlier au **03 81 38 55 55** ;

- Solliciter un rendez-vous téléphonique pour les questions complexes via la rubrique « Contact » disponible en bas de la page d'accueil du site <https://www.impots.gouv.fr>.

**Prenez soin de vous et des autres !  
Le Maire, Le Conseil Municipal actuel et futur**